

artificielles pour enfants et à la margarine au Canada, mais pratiquement à aucun autre aliment. Les taux de vitamine D dans les aliments enrichis sont constamment vérifiés par le ministère pour s'assurer qu'ils ne sont ni trop hauts ni trop bas. C'est l'un des meilleurs programmes de surveillance de la vitamine D au monde. Considérant le besoin de vitamine D dans le régime, les taux actuels de cette vitamine dans les aliments canadiens ne sont pas jugés dangereux pour la santé.

[Traduction]

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles reportées?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

Mme le Président: Tous les avis de motion sont-ils reportés?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 28 octobre 1980, de la motion de M. MacEachen: Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement.

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, j'entamerai la principale partie de mon discours—je peux avoir besoin d'un jour ou deux pour parler de toutes les lacunes de ce budget—je tiens à rappeler à la Chambre une déclaration faite l'année dernière par le ministre actuel de la Justice (M. Chrétien). Le 12 octobre 1979, le ministre de la Justice qui était alors ministre des Finances a déclaré:

Il n'y a qu'une chose qui importe, c'est d'être honnête envers le public: C'est ce que je demande au gouvernement.

On ne penserait jamais qu'un libéral a pu dire cela, mais c'est bien le ministre de la Justice qui l'a dit lorsqu'il siégeait dans l'opposition. Il ne demandait qu'une chose au gouvernement, qu'il soit honnête envers le public. Nous avons été honnêtes avec le public et maintenant les voilà en face et nous sommes ici.

Des voix: Oh, oh!

Le budget—M. Crosbie

M. Crosbie: Néanmoins, c'est un conseil que je recommande de suivre au ministre des Finances (M. MacEachen). C'est un des plus gros reproches que l'on puisse faire à son document budgétaire. Il n'est pas et n'a pas été honnête avec le public. C'est un document habile et trompeur. Il trompe les gens et c'est vraiment déplorable. Je lui recommande de demander au ministre de la Justice (M. Chrétien), de lui rappeler les principes de l'honnêteté envers le public, et je lui demande d'être très attentif. Je voudrais commencer par citer une phrase qui me revient à l'esprit chaque fois que je pense aux résultats des élections de février. L'actrice Lily Tomlin disait ceci:

Le problème quand on s'engage dans une course folle, c'est que, même si l'on gagne, on est toujours un fou.

● (1520)

Il serait bon que les députés d'en face s'en souviennent. Ils ont sans doute gagné la course, mais à quel prix.

Je tiens sans plus attendre à dégonfler le ballon lancé par les libéraux et à montrer que ce qu'ils ont dit, c'était bien du bidon. A quoi s'était en effet engagé le premier ministre pour ce qui est de la croissance des dépenses du gouvernement? J'ai sous les yeux une transcription des paroles que ce grand homme a prononcées le 12 janvier 1980 à Toronto devant les organisateurs de sa campagne électorale. Un libéral ne saurait imaginer une tribune plus grandiose que celle offerte par ses propres organisateurs pendant une campagne électorale. J'ai lu ses déclarations textuellement. Il a pris des engagements sur cinq points. Il a déclaré que la campagne des libéraux serait centrée sur cinq thèmes. Il a dit que les libéraux feraient ce qu'ils disent qu'ils feront, et que ce qu'ils ne peuvent pas faire, ils n'en parleront pas. C'est exactement ce qu'il a dit. Il l'a vraiment dit. Voici une de ses déclarations qu'on trouve à la page 4. Il s'agissait de l'un de ses thèmes. Je cite:

Nous prenons l'engagement suivant: Nous ferons en sorte que le taux de croissance des dépenses du gouvernement soit inférieur à celui du PNB.

Il n'a pas dit inférieur à la tendance du PNB ni à autre chose du PNB, mais bien inférieur au taux du PNB; et le ministre a reconnu que cette année le PNB diminuerait de 1 p. 100. Cela veut dire que si les intentions proclamées par le premier ministre s'étaient concrétisées, s'il avait tenu sa promesse solennelle, la croissance des dépenses du gouvernement n'aurait pas dépassé cette année... je ne sais pas exactement quel plafond, mais il serait inférieur au taux d'inflation. A l'heure actuelle, le taux d'inflation calculé sur un an est d'environ 9.8 à 10 p. 100. Or, les documents du ministre sur les dépenses budgétaires supposent une augmentation de 15.2 p. 100.

Le premier ministre a rompu sa promesse solennelle, sur les cinq plans. Le ministre des Finances a déclaré à la Chambre il y a deux semaines qu'il tiendrait toutes les promesses et tous les engagements pris par le premier ministre au cours de la campagne électorale. Voici un extrait du *Citizen* d'Ottawa, la bible du libéralisme à Ottawa: